

Centre national de gestion

**Arrêté du 22 septembre 2025 portant inscription au titre de l'année 2025
au tableau d'avancement à la hors classe des directeurs d'hôpital**

NOR :

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L 6141-1 ;

Vu les articles L.522-32 à L.522-37 du code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1^o et 2^o) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1^o et 2^o) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée ;

Vu l'arrêté du 2 août 2005 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1^o et 2^o) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée ;

Vu l'arrêté du 5 août 2025 fixant le taux de promotion à la hors classe des directeurs d'hôpital ;

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs d'hôpital de classe normale ci-après sont inscrits au titre de l'année 2025 au tableau d'avancement à la hors classe de ce corps.

Sont nommé(e)s au 01/01/2025 :

- 1- ASSELNEAU Audrenn ;
- 2- BELLICCHI Guillaume ;
- 3- BERTRAND Thomas ;
- 4- BESNEHARD François ;
- 5- BONNEL Vincent ;
- 6- BOURGEOIS David-Olivier ;
- 7- BOUYAHIAOUI Kamel ;
- 8- BOYER Marie ;
- 9- BRIERE Chloé ;
- 10- CHALVIN Paul ;
- 11- CHAMBRY Gilles ;
- 12- CHARTIER Julie ;
- 13- CHATELAIN Faustine ;
- 14- CILLA Touali ;
- 15- CLEMENT Charlotte ;
- 16- DE CARHEIL Ariane ;
- 17- DELSOL Jérôme ;
- 18- DOMERGUE Elsa ;
- 19- DOMITIN Madeleine ;
- 20- DOUMAIL Kévin ;
- 21- DUBEDOUT Yohan ;
- 22- DUFOREAU Richard ;

23- FEUKEU Djachine ;
24- FRANCONY Marie ;
25- GEYER Stéphanie ;
26- GRAND Dominique ;
27- GIRARD Anne ;
28- JEHANNO Anaïs ;
29- JOLIVET Géraldine ;
30- JOUNY Julien ;
31- LE GUILLOU Yannick ;
32- LESPAGNOL Pierre ;
33- LETESSIER Sébastien ;
34- LOPEZ Frédéric ;
35- MARASCA Chloé ;
36- MARCHAND Hassanat ;
37- MODEBELU Lucil-Atumma ;
38- MOREAUX Frédérique ;
39- NICOLAS Olivier ;
40- NOWAKOWSKI Michal ;
41- PAGE Camille ;
42- PASCINTO Lionel ;
43- PAULY Michèle ;
44- PEIFFER Pascale ;
45- PHAN-THANH Francis ;
46- PINON Tiphaine ;
47- RIANT Frédéric
48- ROME Denis ;
49- ROSENBERGER Juliette ;
50- ROUAULT Geneviève ;
51- ROUGER David ;
52- SABATIER Nasslie ;
53- SAUVEPLANE Paul ;
54- SCHEFFZEK Valérie ;
55- TAHORA Danil ;
56- THIOT Jessica ;
57- THOMAS Sylvia ;
58- TOUBOUL Ghislaine ;
59- VELOT-LEROU Claire ;
60- VESPIER Catherine.

Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteure de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 22 septembre 2025

La directrice générale
du Centre national de gestion,
Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD

